



RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

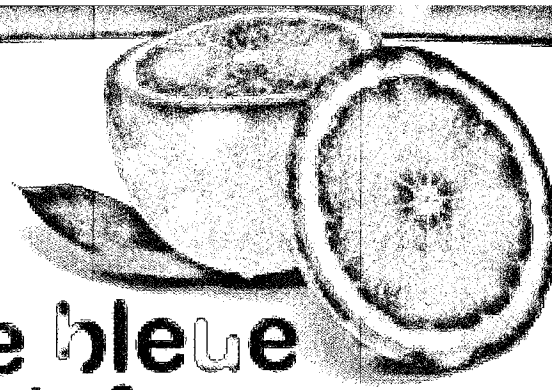
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00390

Numéro SIREN : 804 276 806

Nom ou dénomination : BESSIN A.L.S

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2014 sous le numéro de dépôt 3099



L'Orange bleue Clubs de forme

20140330
JOUR VALOIR PROCES-VERBAL
E DÉPÔT
JUS LE N° 3033
90. 12. 14
JUS LE N° 3033
JUS LE N° 3033

La société Bessin A.L.S.

Forme juridique SARL.

Au capital de 10 000 euros.

Ayant son siège à 545 rue Léon Jouhaux ZI la capelle 50 000 SAINT LÔ.

**Immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro
804 276 806 RCS de COUTANCES.**

Représenté par Monsieur LEVALLOIS Nicolas. Agissant en qualité de gérant ayant reçu tous pouvoir à l'effet des présentes.

Se sont réunis le 05 décembre 2014 à au siège social de la société pour désigner d'un commun accord le gérant de la société, personne physique en remplacement de la société Cotentin A.L.S personne morale ne pouvant être gérante de ce fait.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

1- Nomination du gérant

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

Mr Nicolas LEVALLOIS demeurant à VILLIERS FOSSARD 7 route de la mairie pour une durée indéterminée.

Mr Nicolas LEVALLOIS déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

2- Pouvoir du gérant

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre 3 des statuts.

N/C

3- Rémunération du gérant

La rémunération du gérant sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à SAINT LÔ

Le 05 décembre 2014

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et exécution des diverses formalités légales.

2 exemplaires sont nécessaires pour l'immatriculation de la société.

Signature des associés et du gérant

Tous les associés signent l'acte de nomination du gérant. Le gérant même non associé signe également l'acte en précédant sa signature de la mention manuscrite « lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de gérant »

SARL Cotentin A.L.S

Le gérant Mr Nicolas LEVALLOIS

Lu et approuvé



Mr Nicolas LEVALLOIS

Lu et approuvé et
bon pour acceptation
des fonctions de gérant

